

Les théologiens du concile de Trente n'étaient point d'accord sur la question de savoir si Jésus-Christ est tout entier sous chaque partie de l'espèce encore entière : aussi laissa-t-il les opinions libres sur ce point, se bornant à porter anathème à ceux qui diraient que « dans le sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ n'est pas contenu tout entier sous chaque espèce et sous chacune des parties de chaque espèce, après la séparation ».

Les Pères et les écrivains du moyen âge ont enseigné que les espèces seules sont rompues et divisées, dans la fraction de l'hostie, et que le corps de Jésus-Christ reste indivisible. Il n'y a eu que deux théologiens catholiques qui aient osé soutenir le contraire (1).

Jésus-Christ cesse d'être présent sous les espèces sacramentelles, quand il arrive à ces espèces un changement si grand qu'il aurait été suffisant pour corrompre la substance du pain et du vin, si elle y était encore. Nous ne rappelons cette définition de l'école que pour ajouter que, d'après les révélations de Marie d'Agreda, l'Eucharistie serait miraculeusement restée intacte dans le sein de Marie, depuis la Cène de Notre-Seigneur jusqu'au jour de l'octave de la Pentecôte, époque où saint Pierre aurait célébré sa première messe et communiqué de nouveau la sainte Vierge. Quelques théologiens (2) ont soutenu qu'il est conforme à la droite raison de supposer que, pendant les quinze années qui restaient à vivre à Marie, les espèces sacramentelles demeuraient sans altération dans son sein, d'une communion à l'autre, en sorte qu'elle aurait été, sur la fin de sa vie, le tabernacle perpétuel et vivant de son Fils, comme elle l'avait été pendant les neuf mois qui suivirent l'Annonciation. On ajoute que cette même faveur fut accordée à quelques ferventes adoratrices de l'Eucharistie, entre autres à Benigne Gojos, la célèbre visitandine de Turin (3).

(1) Walter de Saint-Victor, *Lib. contra quatuor labyrinthos Galliar.*, l. III, c. xi; Abbaud, *De fractione corporis Domini tractatus*.

(2) Waldo, Reguera, le P. Faber, etc.

(3) Faber, *Le Saint-Sacrement.*, t. II, p. 545.

CHAPITRE II

Témoignages des neuf premiers siècles sur la présence réelle et la transsubstantiation

Les anciens Protestants attachaient avec raison une grande importance aux témoignages des Pères; en glanant çà et là des textes qu'ils torturaient, ils essayaient de donner à leurs innovations d'augustes patronages. Calvin, Marheïnac, Aubertin, etc., ne voient que des adhérents dans les écrivains des cinq premiers siècles. Nous avons déjà fait remarquer que la plupart des Protestants modernes, plus respectueux des droits de la vérité historique, ont été amenés à nous faire de larges concessions. Ce serait perdre notre temps que de discuter en détail le sens de certains passages, volontairement obscurs, où le mystère eucharistique est désigné par ce qu'il a d'extérieur et de sensible. Ceux qui voudraient étudier ces textes d'une manière spéciale pourront recourir aux auteurs de *la Perpétuité de la foi*, où il est longuement démontré que tous les passages objectés se prêtent facilement à la doctrine catholique et que pas un seul ne l'exclut. Nous nous bornerons donc à citer, sans presque aucun commentaire, les passages où les écrivains des neuf premiers siècles témoignent de leur croyance à la présence réelle et à la transsubstantiation. Il serait inutile de franchir cette époque, puisqu'il n'est personne aujourd'hui qui ne convienne que nos croyances actuelles n'aient été universellement répandues au x^e siècle. Nous ne craignons pas de multiplier les citations; c'est leur ensemble qui démontrera la perpétuité de la tradition. Pour arriver à un tel résultat, nous bravons volontiers cette menace de la critique :

Trop de citations engendrent trop d'ennui.

ARTICLE I

I^{er} et II^e Siècle

SAINT PAUL. — « Le calice de bénédiction, ce calice que nous bénissons, n'est-il pas la communication du sang de Jésus-Christ; et le pain que nous rompons n'est-il pas la participation à son corps (*I Ep. Cor., x, 16*)? » Le terme *κοινωνία*, participation, montre bien qu'il s'agit ici de l'union entre le corps de Jésus-Christ et le nôtre.

« Le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devait être livré à la mort, prit du pain et, ayant rendu grâce à Dieu, rompit ce pain et dit à ses disciples : « Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » Il prit de même le calice, après avoir soupé, et il dit : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne juger les vivants et les morts. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement se rendra coupable de la profanation du corps et du sang de Notre-Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve soi-même et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice. Car, quiconque mange ce pain et boit ce calice indignement mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. » C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissants et que plusieurs dorment du sommeil de la mort; car, si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas ainsi jugés par Dieu (*I Ep. Cor., xi, 23-31*). » Saint Paul proclame ici clairement la présence du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. S'il ne s'était agi que d'un repas commémoratif, d'une manducation symbolique, comment aurait-il pu dire que celui qui ne s'est pas dignement préparé à ce festin se rend coupable d'un crime contre le corps et le sang du Sauveur, qu'il mange sa condamnation et qu'il mérite la damnation éternelle ?

SAINT ANDRÉ. — En l'an 84, l'apôtre saint André comparaisant devant Égée, consul d'Achaïe, professait ainsi sa foi : « Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant; c'est le vrai Dieu. Je lui offre chaque

jour un sacrifice, et ce n'est point la chair des taureaux ni le sang des bœliers égorgés au milieu des vapeurs de l'encens, mais le sacrifice de l'Agneau immaculé que je consacre quotidiennement sur l'autel, mémorial de sa croix. Tout le peuple fidèle mange la chair et boit le sang de cette victime, et cependant l'Agneau, qui a été immolé, demeure toujours entier et toujours vivant. C'est très véritablement qu'il est sacrifié et très véritablement aussi que le peuple mange sa chair et boit son sang, et cependant, vous dis-je, il demeure intact, sans tache et plein de vie. — Comment cela se peut-il, demanda Égée? — « Devenez un de nos disciples et vous l'apprendrez, répondit le bienheureux apôtre. » (*Act. mart. S. Andréa*, ap. Migne, *Patrol. græc.*, t. II, col. 1218.)

SAINT IGNACE D'ANTIOCHE dit en parlant des Docètes : « Ils n'admettent pas l'Eucharistie ni la prière, parce qu'ils ne veulent pas reconnaître que l'Eucharistie est la chair de Jésus-Christ, notre Sauveur, laquelle a souffert pour nos péchés et que le Père a ressuscitée par sa bonté. » (*Epist. ad Smyrn.*, n. VII.)

SAINT JUSTIN, en raison des calomnies des païens, s'est cru autorisé à parler ouvertement des mystères de l'Eucharistie. Voici comment il s'exprime dans sa première Apologie, adressée à l'empereur Antonin : « Cette nourriture (distribuée dans les réunions des fidèles et portée aux absents par les diacres) se nomme chez nous l'Eucharistie. Il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient que notre doctrine est véritable, qui ont reçu le bain du baptême pour la rémission des péchés et la régénération, et qui vivent conformément aux préceptes de Jésus-Christ. Car nous ne recevons pas ces choses comme si ce n'était qu'un pain ordinaire et qu'un breuvage commun; mais de même que, par la parole de Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ a été fait chair, a pris chair et sang pour notre salut, ainsi l'on nous enseigne que cet aliment consacré par la prière qui contient sa parole, aliment par lequel notre sang et notre chair sont nourris au moyen de l'assimilation, est la chair et le sang de Jésus fait chair (1). Car les apôtres, dans les mémoires qu'ils ont composés et que l'on appelle *Évangiles*,

(1) Les auteurs de la *Péripétuité de la foi* et divers autres écrivains ayant mal traduit cet important passage, il est bon de donner ici le texte grec : Οὗτος; και την δι ενιης λογου του παρ' αυτου εϋχαριστησαν τροφην..... εχεινου τουσαρκωσινη θεου; Ίησου και αιμα και ολιγα εδοχαρημεν ειναι. *Apol. I*, n. 66.

nous apprennent que Jésus leur ordonna d'en user ainsi, lorsque, ayant pris le pain et l'ayant béni, il dit : *Faites ceci en mémoire de moi ; ceci est mon corps* ; et lorsque, ayant pris pareillement le calice et l'ayant béni, il dit : *Ceci est mon sang*. »

« Par ces paroles remarquables, dit M^r Cruice (1), saint Justin révélait et expliquait la croyance des Chrétiens à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le miracle de la transsubstantiation. En comparant le mystère de l'Incarnation avec celui de l'Eucharistie, il fait entendre que le Verbe qui, par la puissance de la parole divine, a pris un corps et une âme semblables aux nôtres, se cache, par la puissance d'une autre parole divine, sous les apparences du pain et du vin, et que celui qui avait voilé sa divinité pour expier nos crimes par ses souffrances, voile encore son humanité pour communiquer lui-même à nos âmes le fruit de ses douleurs. De même encore, en rappelant cette merveilleuse transsubstantiation qui s'opère chaque jour en nous, et par laquelle un élément grossier se transforme en une chair vivante et en un sang animé, il révèle sa croyance au miracle d'une transsubstantiation accomplie par la parole de Dieu. »

On pourrait s'étonner de voir saint Justin violer pour ainsi dire la loi de l'arcane, si l'on ne réfléchissait qu'il a dû s'y trouver autorisé par le but même qu'il se proposait en adressant à l'empereur ses deux Apologies. Peut-être étaient-elles confidentielles ; rien du moins ne prouve qu'elles aient été rendues publiques, puisque les païens ne paraissent point avoir été mieux instruits par la suite sur les mystères des Chrétiens. C'est sans doute à ces communications intimes que furent dus quelques édités d'Antonin favorables aux Chrétiens.

SAINT IRÉNÉE, pour montrer aux Gnostiques que, en nous donnant comme nourriture son corps et son sang, le divin Réparateur de notre nature communique à notre chair l'incorruptibilité de la sienne, s'exprime en ces termes : « Comme la vigne plantée dans la terre porte du fruit en son temps ; comme le grain de froment, jeté en terre et s'y étant décomposé, s'élève ensuite, merveilleusement multiplié par la vertu de l'Esprit de Dieu qui contient toutes choses ; comme enfin les choses multipliées par la sagesse de Dieu à l'usage des hommes (c'est-à-dire le pain et le vin), après avoir reçu la parole de Dieu (la consécration), deviennent l'Eucharistie, qui est le corps et le sang de

(1) *Hist. de l'Église de Rome sous les pontificats de S. Victor, etc.*, p. 209.

Jésus-Christ ; de même nos corps nourris de l'Eucharistie, déposés dans la terre et s'y étant décomposés, ressusciteront en leur temps, le Verbe divin leur accordant cette grâce pour la gloire de Dieu son Père. » (*Contra Hæres.* l. V, c. 11, n. 3.)

Ailleurs il combat les Valentiniens, en montrant la contradiction de leurs doctrines, alors qu'ils conservent la pratique de l'Eucharistie et que, d'autre part, ils nient la création du monde et la résurrection de la chair : « Comment savent-ils, dit le saint docteur, que le pain sur lequel ont été prononcées les paroles de l'action de grâce est le corps du Seigneur, et le vin le calice de son sang, puisqu'ils ne veulent pas le reconnaître pour le Fils du Créateur du monde ?.... Comment disent-ils que la chair tombe en dissolution et qu'elle ne peut plus revenir à la vie, puisqu'ils savent bien qu'elle est nourrie du corps et du sang du Seigneur ? Qu'ils abandonnent donc leur sentiment ou qu'ils cessent d'offrir le sacrifice eucharistique. » (*Contra Hæres.* l. IV, c. XVIII, n. 4.)

Un peu plus loin, saint Irénée dit que l'Eucharistie se compose de deux choses, l'une céleste, l'autre terrestre. Les Luthériens ont prétendu que par *chose terrestre*, il fallait entendre le pain et, par *chose céleste*, le corps, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur ; mais il a été parfaitement démontré que, dans le sens de l'auteur, le mot *terrestre* ne signifie rien autre chose que le corps et l'âme de Jésus-Christ que le Verbe a pris à la terre, c'est-à-dire au sein virginal de Marie, et que par *substance céleste*, saint Irénée désigne le Verbe lui-même qui s'est uni hypostatiquement au corps et à l'âme de Jésus-Christ.

ABERCICUS. — Les nouveaux Bollandistes ont publié, en en démontrant l'authenticité, l'építaphe en vers grecs que s'est composée pour son propre tombeau, saint Abercius, évêque d'Hiéropolis en Phrygie, qui vivait du temps de Marc-Aurèle (1). Voici cette inscription, qu'on peut rapprocher de celle d'Aurun, et qui, comme elle, démontre la croyance des premiers siècles à la transsubstantiation : « Citoyen de cette illustre ville, j'ai fait de mon vivant construire ce tombeau pour que mon corps y repose un jour. Abercius est mon nom ; je suis le disciple du Pasteur immaculé qui dirige la troupe de ses agneaux spirituels à travers les plaines et les vallées, et dont l'œil souverain contemple toutes choses. Il a daigné m'apprendre les paroles sacrées de

(1) *Act. sanct.*, t. IX, oct., p. 486-489.

la vie. C'est lui qui m'a fait entreprendre le voyage de Rome ; j'ai vu la Cité Reine, l'auguste épouse de César, à la robe et aux chaussures d'or ; j'ai vu ce peuple puissant qui porte aux doigts des anneaux splendides. Au retour, j'ai parcouru les campagnes de la Syrie et ses nombreuses villes, Nisibe et les régions situées au delà de l'Euphrate. Partout j'ai rencontré l'unanimité des esprits et des cœurs. La foi présentait à chacun des fidèles et distribuait le même aliment céleste, l'1^o, de la source sacrée, auguste et divin poisson qu'une vierge sans tache reçut la première, et qui s'offre aux bien-aimés du Père pour être consommé à jamais, dans la participation du vin délectable, mêlé au pur froment. Telles sont les paroles que moi, Abercius, dans la soixante-douzième année de mon âge, j'ai fait graver sur ce marbre. Quiconque lira ces lignes et partagera ma croyance priera pour moi. Que nul ne soit assez téméraire pour usurper ma tombe pour une autre sépulture. Le violateur serait condamné à payer deux mille pièces d'or au fisc romain, et mille à ma douce patrie, la cité d'Hiéropolis. »

CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — « Le Logos est tout pour l'enfant ; il est son père et sa mère, son pédagogue et sa nourrice. Mangez ma chair, dit-il, et buvez mon sang. C'est la nourriture choisie que le Seigneur nous donne ; il nous présente son corps et nous verse son sang, et rien ne manque à ses enfants pour le soutien et l'accroissement de leur vie. O mystère étonnant pour l'intelligence ! il nous ordonne de dépouiller l'ancienne nature, charnelle et corrompue, et de nous abstenir des anciens aliments, afin que, participant à la nouvelle nourriture qu'il nous a préparée, nous puissions, s'il est possible, le recevoir et le renfermer en nous, et, possédant ainsi notre Sauveur dans notre sein, guérir, par son secours puissant, notre âme de ses passions charnelles. » (*Pædag.*, t. VI.)

« Jésus-Christ nous assure, dit-il ailleurs, que celui qui le mange aura la vie, et nous le mangeons véritablement, non en consommant sa divinité, ce que la foi rejette comme une impiété, mais en recevant cette chair que le Verbe s'est rendue propre en s'y unissant dans son incarnation, et qui, par cette union, est devenue vivifiante. » (*Contra Nestorian.*, l. IV.)

ARTICLE II

III^e et IV^e siècle

AMMONIUS. — « Balthasar perdit un empire terrestre pour avoir profané les vases sacrés ; celui qui boit indignement le vin mystique par lequel les vases précieux de l'Église sont sanctifiés, sera exclu du royaume de Dieu et condamné au feu éternel. » (*In Dan. V.*, ap. Mai, t. I, p. 44.)

TERTULLIEN. — « La chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, afin que l'âme s'engraisse de la substance de Dieu. » (*De resurrect. carnis*, c. VIII.) — « Le nouveau baptisé est nourri dans l'Eucharistie de l'abondance du corps de Jésus-Christ. » (*De Pudic.*, c. IX.) —

Parlant de ceux qui s'approchent indignement de l'Eucharistie, il compare leur crime à celui des Juifs qui ont porté leurs mains sacrilèges sur le corps de Notre-Seigneur. En présence de ces affirmations indiscutables, il faut interpréter dans un sens orthodoxe quelques passages dont les expressions manquent de clarté, et se rappeler que Tertullien saisit habituellement les choses par leur côté matériel et sensible.

ORIGÈNE, dans son amour pour l'allégorie, se sert parfois de termes équivoques. Les objections protestantes auxquelles ils ont donné lieu proviennent souvent de ce que, comme d'autres anciens Pères, il distingue trois choses dans l'Eucharistie : 1^o l'espèce ou apparence extérieure et sensible ; 2^o la substance intérieure et cachée qui ne s'aperçoit que des yeux de la foi ; 3^o une certaine signification mystique du sacrement ou un rapport que l'Eucharistie présente avec la parole de Dieu. En bien des endroits, il affirme sa croyance, autant que le permettait la discipline de l'arcane (1). « Lorsque vous prenez le pain et le vin eucharistique, dit-il, vous mangez et vous buvez le corps et le sang du Seigneur. » (*In cant.*) — « Après avoir offert au Créateur nos prières et nos actions de grâce pour les bienfaits que nous avons reçus de lui, nous mangeons les pains offerts, faits et devenus, par l'invocation, un

(1) Sur la foi d'Origène à l'Eucharistie, consulter Huet, lib. II *Origenianorum*, c. XIV, et Noël Alexandre, *Dissert. XVI*, sect. 3, art. 4.

certain corps qui, par sa sainteté, a la vertu de sanctifier ceux qui le prennent avec de saintes dispositions. » (*Contra Celsum*, l. VIII.) — « Le peuple de Dieu fut nourri autrefois de la manne du désert qui n'était qu'une figure, mais aujourd'hui il reçoit en réalité la véritable nourriture, la chair du Verbe de Dieu. » (*In Num. Hom. VII*, n. 8.) — « Quand vous recevez cette chair sainte et incorruptible, quand vous recevez ce pain de vie, vous mangez et buvez le corps et le sang de Jésus-Christ, et alors Dieu habite en vous. (*In Num. Hom. XVI*, n. 9.)

SAINT CYPRIEN, d'un caractère timide, devait donc, plus que tout autre, s'astreindre à la discipline du secret, user de réserve et de circonspection. Toutefois, il n'a pu s'empêcher de laisser échapper souvent sa véritable doctrine. Il condamne l'inconvenance d'un chrétien qui, au sortir de l'église, se rendait au théâtre, « emportant au spectacle avec lui le corps de Jésus-Christ. » (*De spect.*) — Il demande qu'on admette à la communion de l'Église ceux qui, après avoir failli pendant les persécutions, ont fait une sincère pénitence, parce qu'il n'y a que le sang de Jésus-Christ qui puisse leur donner la force de résister à de nouvelles épreuves et d'affronter le martyre. (*Epist. LIV ad Cornel.*, n. 2.) — « Ce pain, dit-il ailleurs (*de Cæna Domini*), que Jésus-Christ donnait à ses disciples, non pas comme une figure mais comme une réalité, a été fait chair par la toute-puissance de sa parole; et de même qu'en sa personne on ne découvrirait pas la divinité, et que l'humanité seule apparaissait, de même au saint Sacrement l'essence divine se cache-t-elle d'une façon mystérieuse. »

SAINT FIRMIEN. — « Quel crime de la part de ces téméraires qui usurpent la communion avant d'avoir déclaré leurs péchés et lavé leurs souillures dans le bain de l'Église, et qui touchent le corps du Seigneur, alors qu'il est écrit : *Quiconque mangera ce pain ou boira indignement le calice du Seigneur sera coupable du corps et du sang de Jésus-Christ.* » (*Epist. ad Cyprian.*)

SAINT DENYS, patriarche d'Alexandrie, dans une lettre à Paul de Samosate, que nous a conservée Eusèbe, dit en parlant de l'Eucharistie : « Par ce martyre ineffable que le Christ appelle *Nouveau Testament*, il se donne lui-même à nous dans la Cène mystique. . . Le sang très saint de Jésus-Christ notre Dieu n'est pas corruptible; ce n'est pas

le sang d'un homme mortel comme nous, mais le sang du vrai Dieu qui est un torrent de délices pour ceux qui ont le bonheur d'y participer. »

MACARIUS MAGNÈS, dans un écrit composé contre Théostène, dit en parlant de l'Eucharistie : « Ce n'est point la figure du corps et du sang, comme quelques ignorants se sont amusés à le dire, mais c'est véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ. » Ailleurs il fait remarquer que le corps du Sauveur, dans le mystère de nos autels, ne se corrompt ni ne se consume, mais qu'il remplit d'une force divine celui qui s'en nourrit. (*Apol. evang.*, l. III.)

SAINT HYPOLYTE explique le festin que la Sagesse prépare à ses amis (*in Prop.*, x, i), par la participation au corps et au sang de Jésus-Christ qui sont chaque jour offerts en sacrifice sur la table mystique.

INSCRIPTION D'AUTUN. — D'après M. de Rossi, cette célèbre inscription, composée au commencement du III^e siècle, a été gravée de nouveau et remise en place au IV^e siècle.



Inscription d'Autun.

Voici la plus récente des lectures, celle de M. l'abbé Manoury, suivie de la traduction qu'il en a donnée (1). Les lettres et les mots restitués se trouvent entre deux crochets.

Ἰχθύς ὁρατός θεῖον γένος ἔχει σωμαῖ
 Χρῆσι λαβῶ[ν ζωῆ]ν ἀμβροστον ἐν ἑσπέραις.
 Θεσπεσίον ὑδάτων τὴν σὴν, φίλε, θάλασσο ψυχῆν,
 Ὑδάτιν ἀνάγκης πλουτοδότου Σοφίης.
 Σωτήρος ὁ ἅγιον μελίθεον λάμβανε θε[ῶσαν].
 Ἔσθιε, πνευ λ[αβῶ]ν, Ἰχθυὸν ἔχον π[αλάμι]ς.
 Ἰχθυὶ γ[αίρου]ρα, λιλαίο, Δεσπότα Σω[τή]ερ.
 Εὖ [δ' ἴδοι ἢ με]τερ, σε λινθίζομε, φῶς τὸ θεόντων.
 Αἰχμηδία [πᾶ]τερ, τοῦμῃ καγαρισμένη θυμῷ,
 Σὺν μετρί φλοκαρῆ, σὺν τ' ὄικε] ἴουσι' ἐμαῶσαν,
 Ἥμενος ἐν δόξῃ] μνήσοο Πεκτορίου.

- « Le céleste Ichthus, fils de Dieu, du fond de son cœur sacré
- « A rendu des oracles et pris au milieu des mortels une immortelle vie.
- « Ami, réchauffe ton âme dans les eaux divines,
- « Dans les eaux intarissables de la Sagesse, prodigue en trésors.
- « Prends l'aliment du Sauveur des saints, aliment doux comme le miel.
- « Prends, mange, et bois : Ichthus est dans tes mains.
- « Que ma joie soit dans Ichthus ; c'est mon ardent désir, ô Maître Sauveur.
- « Que ma mère, je vous en conjure, ait le bonheur de contempler la lumière des morts !
- « Aschandius, père bien-aimé de mon cœur,
- « Avec vous, mère très douce, et vous, mes proches,
- « Établis dans la gloire, souvenez-vous de Pectorius. »

Dans le LIVRE consacré à l'Iconographie, nous nous occuperons du poisson, *ichthus*, figure de Jésus-Christ. Qu'il nous suffise ici de dire qu'on trouve dans ce petit poème dogmatique une profession de foi en la présence réelle et l'indication du mode antique de la réception de l'Eucharistie.

SAINTE ATHANASE. — Lorsque ce patriarche d'Alexandrie nous dit que les paroles de l'institution ne doivent pas s'entendre d'une manière

(1) Dans l'Enseignement chrétien, n° d'octobre 1875.

charnelle, mais spirituelle, il veut exprimer par là que la chair de Jésus-Christ ne se divise pas à la manière des aliments ordinaires distribués aux hommes ; s'il ajoute que la chair de Jésus-Christ est un aliment céleste que nous devons manger spirituellement, il envisage alors que l'effet produit dans ceux qui la reçoivent, et que l'Eucharistie rend comme assurés de ressusciter à la vie éternelle. Voici d'ailleurs un passage bien formel de saint Athanase : « Arrivons à la confection des mystères. Là est le pain, là est le calice, lesquels, en effet, tant que les prières et les supplications ne sont pas achevées, conservent tout simplement leur nature ; mais aussitôt que les grandes prières et les saintes supplications sont montées au Ciel, le Verbe descend dans le pain et dans le calice, et son corps est formé (1). »

FIRMICUS MATERNUS affirme qu'en buvant le sang immortel du Sauveur, « nous ajoutons à notre sang le sang même du Christ. » (*De error. prof. rel.*, c. XXII.)

SAINTE AMBROISE dit aux Néophytes : « Considérez, je vous prie, ô vous qui devez bientôt participer aux saints mystères, ce qu'il y a de plus excellent ou de cette nourriture appelée le pain des anges, que Dieu donnait aux Israélites, ou de la chair de Jésus-Christ, laquelle est le corps même de celui qui est la Vie ; de la manne qui tomba du ciel ou bien de celle qui est au-dessus du ciel... L'eau coula du sein d'une roche en faveur des Juifs, mais pour vous le sang coule de Jésus-Christ lui-même. » (*De init.*, c. IX.)

Saint Ambroise termine son discours en recommandant aux Néophytes de garder le secret sur le grand mystère qu'il vient de leur expliquer.

Ailleurs, l'archevêque de Milan compare l'Eucharistie à l'Incarnation : « Est-ce selon l'ordre naturel que Jésus est né de Marie ? N'est-il pas évident que c'est par un privilège au-dessus de la nature qu'une Vierge est devenue mère ? Or, le corps que nous consacrons est le même qui est né de la Vierge. Pourquoi donc y chercher l'ordre naturel ? C'est la vraie chair du Christ qui a été crucifiée et ensevelie ; l'Eucharistie est donc vraiment le sacrement de sa chair. » (*De myst.*, n. 48.)

CONCILE DE NICÉE (325). — Jusqu'ici les conciles n'avaient pas fait de profession de foi sur la présence réelle, parce que ces assemblées ne

(1) Mai, *Script. vet.*, t. IX, p. 625, et *Præf.*, p. 17.

portent de jugement sur les matières de foi que lorsqu'une vérité dogmatique est attaquée par quelque hérétique. Les Archontiques et les Messaliens ayant erré sur l'Eucharistie, le premier concile œcuménique s'exprima en ces termes, par la bouche des trois cent dix-huit évêques qui se firent les fidèles échos de la tradition apostolique : « Il ne faut pas considérer vulgairement le pain et le calice offerts sur la table divine; élevant notre esprit, comprenons par la foi cet Agneau de Dieu gisant sur cette table sacrée, enlevant les péchés du monde, immolé par le prêtre d'une manière non sanglante. En prenant véritablement son corps précieusement et son sang, croyons qu'ils sont les gages de notre résurrection. » (*Can. xviii.*)

SAINT DAMASE. — Ce pape ne professe-t-il pas sa croyance absolue de la présence réelle, dans cette épithaphe qu'il composa pour Tarcisius, le premier martyr de l'Eucharistie ?

*Tarcisium sanctum Christi sacramenta gerentem
Cum male sana manus peteret vulgare profanis,
Ipse animum potius voluit dimittere cæsus,
Prodere quam canibus rabidis cœlestia membra.*

SAINT EPHREM. — « Le corps de Jésus-Christ s'unit à nous d'une manière nouvelle. Son sang, si pur, se répand dans nos veines. Son être tout entier pénètre dans notre être tout entier. Il a tant aimé son Eglise qu'il ne s'est pas borné à lui donner la manne, comme il l'avait fait pour la Synagogue; pour nous, il s'est fait lui-même le pain de vie, afin que nous puissions le manger. » (*Hymn. xxxvii de Virgin.*) — « L'Eglise est une vigne qui exhale une odeur pareille à celle des vignes de Chypre; elle produit pour nous le vin de l'Eulogie et nous donne tous les jours un breuvage qui nous fortifie, c'est-à-dire le sang pur et véritable de Jésus-Christ. » (*In Anaceph., c. vi.*)

SAINT CYRILLE DE JÉRUSALEM. — Peut-on rien de plus précis que ces paroles : « Jésus-Christ ayant déclaré et dit du pain : *Ceci est mon corps*, qui osera désormais en douter ? Et ayant affirmé et dit également : *Ceci est mon sang*, qui jamais en doutera et osera dire que ce n'est pas son sang ? Un jour, à Cana en Galilée, il changea l'eau en vin; et nous ne le croirions pas digne de foi lorsqu'il affirme qu'il a changé le vin en son sang?... Recevons donc ce sacrement avec une entière persuasion comme le corps et le sang de Jésus-Christ. Car, sous

la figure du pain, le corps vous est donné, et, sous la figure du vin, le sang vous est donné; afin que, après avoir reçu le corps et le sang du Christ, vous deveniez un même corps et un même sang avec lui. Et c'est ainsi que, son corps et son sang pénétrant dans nos membres, nous devenons *Christophores* ou *porte-Christ*.... Ne considérez donc pas le pain et le vin, dans l'Eucharistie, comme un pain et un vin communs, puisque, selon la parole du Seigneur, ils sont le corps et le sang de Jésus-Christ. Que la foi vous convainque de cette vérité, quoi-qu'elle répugne à vos sens. N'en jugez point par le goût, mais soyez fermement persuadés par la foi que vous avez eu la faveur de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ. » (*Cat. xxii, 2; Cat. mystag. iv.*)

EUSÈBE D'ÉDESSE. — « Éloignons de nous les doutes de l'infidélité, puisque celui qui est l'auteur de ce don en a attesté la vérité; car le prêtre invisible change par sa parole et par une vertu secrète les créatures visibles en la substance de sa chair et de son sang, en disant : *Ceci est mon corps.* » (*Homil. V in Pasc.*)

SAINT JACQUES DE NISIBE. — « Comme autrefois la manne fut la nourriture des Hébreux, de même aujourd'hui nous sommes nourris du corps de Notre-Seigneur. » (*De Pasch. serm. XIV, n. 6.*) — « Abstenez-vous de toute souillure et recevez ensuite le corps et le sang de Jésus-Christ. Gardez soigneusement votre bouche par laquelle Notre-Seigneur est entré, et qu'elle ne donne plus passage à des paroles impures. » (*Serm. III.*)

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, dans son *Discours sur la Pâque*, s'adressant aux fidèles, leur dit : « Ne chanceliez pas dans votre foi, quand vous entendez parler du sang, de la passion et de la mort de Dieu. Sans aucune hésitation, mangez son corps et buvez son sang, si vous soupirez après la vie. Ne doutez jamais de ce que vous entendez dire sur sa chair; ne vous scandalisez point de sa passion; soyez constants, fermes et stables, sans vous laisser ébranler en rien par les discours de nos adversaires. »

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE. — « C'est par la vertu de la bénédiction que la nature des espèces visibles est changée au corps de Jésus-Christ. Le pain n'était d'abord qu'un pain commun et ordinaire, mais une fois qu'il a été consacré par la parole mystérieuse, il est

appelé, il est fait le corps de Jésus-Christ. » (*Orat. in bapt. Christi.*) — « Le Seigneur nous fait part de ses dons divins, lorsqu'il change et transforme en son corps la nature des espèces visibles par la vertu de la bénédiction sacrée. » (*Orat. catech.*, c. xxxvii.)

SAINT OPTAT, évêque de Milève, professe énergiquement sa foi à la présence réelle, dans les reproches qu'il adresse aux Donatistes : « Qu'y a-t-il de plus sacrilège, leur dit-il, que de briser, que de renverser, de disperser les saints autels de Dieu, sur lesquels ont été déposés et les offrandes du peuple et les membres du Christ? Qu'est-ce en effet, que l'autel, sinon le siège du corps et du sang du Christ? Ce Christ, dont le corps et le sang reposent au moment sacré sur l'autel, vous avait donc offensé en quelque chose?... Vous avez imité les Juifs : ils frappèrent le Christ sur la croix, vous le frappez sur l'autel. » (*De schism. Donat.*, l. VI, n. 1.)

SAINT HILAIRE, en discutant contre les Ariens, commente ainsi ces paroles de Notre-Seigneur : *Que les hommes soient un, comme le Père est un avec moi et comme je suis un avec le Père* : « A ceux qui ne veulent entre le Verbe et le Père qu'une simple unité de volonté, et non pas l'identité de nature, je demanderai si c'est simplement par la volonté qu'ils le reçoivent dans l'Eucharistie et non par le don véritable de sa nature et de sa chair humaine? Si le Verbe s'est vraiment fait chair, et si nous prenons vraiment sa chair à la table du Seigneur, comment admettre qu'il ne vienne pas habiter en nous dans la vérité de sa nature humaine? Que celui donc qui nie l'inhabitation naturelle du Père dans le Verbe, commence par nier que le Christ ne vient pas en lui ou qu'il ne reçoit pas corporellement le Christ : car le Christ l'a dit : c'est parce que le Père est dans le Christ et que le Christ est en nous, que nous sommes en eux. » (*De Trinit.*, l. VIII, n. 13.) — Ailleurs il nous dit : « Quant à ce qui concerne la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il n'y a aucun lieu d'en douter, et nous croyons, comme il le dit lui-même, que c'est bien véritablement et son corps et son sang. » (*Ibid.*, l. III.)

SAINT MARUTHAS, évêque en Mésopotamie vers la fin du IV^e siècle, explique dans ses Commentaires les raisons de l'institution du sacrement de l'Eucharistie, et réfute ainsi par avance les interprétations

symboliques des Protestants : « Les fidèles des siècles à venir auraient été privés de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, si le Sauveur ne l'avait instituée. Maintenant, toutes les fois que nous approchons de son corps et de son sang et que nous le recevons entre nos mains, nous croyons embrasser son corps, sa chair et ses os, selon qu'il a été écrit. En effet, Jésus-Christ n'a point appelé ceci un symbole ou une figure, mais il a dit : *Ceci est véritablement mon corps et ceci est mon sang* (1). »

SAINT JEAN CHRYSOSTOME. — « Combien de personnes ne disent-elles pas : « Je voudrais bien voir Notre-Seigneur revêtu de ce même corps dans lequel il a vécu sur la terre. Je serais ravi de voir son visage, toute la figure de son corps, ses habits et jusqu'à sa chaussure. » Et moi je vous dis que c'est lui-même que vous voyez, que c'est lui-même que vous touchez, que c'est lui-même que vous mangez. Vous désirez voir ses habits, et le voici lui-même qui vous permet non seulement de le voir, mais encore de le toucher, de le manger, et de le recevoir en vous. » — (*Hom. XXII in Matth.*, n. 4.) — « Quel pasteur a jamais nourri ses brebis de ses propres membres? Que dis-je, des pasteurs! Bien des mères ne donnent-elles pas leurs enfants à des nourrices pour les allaiter; Jésus-Christ n'en a point agi ainsi à notre égard, il nous nourrit de son sang. » (*Hom. LXXXIII in Matth.*)

SAINT NIL. — « Après cette invocation, c'est-à-dire après la consécration et la descente du Saint-Esprit, nous ne croyons plus que ce soit seulement du pain et du vin ordinaires, mais bien le corps et le sang précieux de Jésus-Christ (2). »

Pour terminer ce qui concerne le IV^e siècle, nous rappellerons que lorsque Julien l'Apostat pillait les églises d'Antioche, la richesse des calices fit dire à l'officier chargé de cette expédition sacrilège : « Voilà dans quels vases somptueux on sert le Fils de Marie! » Cette exclamation, toute blasphématoire qu'elle soit, n'en est pas moins un témoignage indirect de la croyance des Chrétiens à la présence réelle.

(1) *Ap. Assémani, Bibl. orient.*, t. I, p. 179.

(2) *Ap. Turrianum, Epist. pontif.*, l. IV, c. xix.

ARTICLE III

V^e et VI^e siècle

SAINT AUGUSTIN, quand il parlait aux Catholiques, était très explicite sur l'Eucharistie; mais, dans les ouvrages qui pouvaient tomber entre les mains des païens, si nombreux en Afrique, il devait s'exprimer avec une circonspection pleine de vague. Les Sacramentaires ont habilement exploité ces passages volontairement obscurs. Pour mettre hors de conteste la foi eucharistique de saint Augustin (1), il suffira de reproduire quelques-unes de ses assertions les plus évidentes.

L'évêque d'Hippone, voulant prouver qu'on doit ajouter foi à la doctrine de l'Écriture, alors même qu'elle paraît avoir quelque chose de révoltant, tire une comparaison de l'Eucharistie: « Nous devons croire ces choses avec la même assurance que nous croyons recevoir, dans un cœur et une bouche fidèles, Jésus-Christ, Homme-Dieu, médiateur de Dieu et des hommes, qui nous donne son corps à manger et son sang à boire, quoiqu'il semble plus horrible de manger la chair d'un homme que de le tuer, et de boire son sang que de le répandre. » (*Contra adv. legis et proph.*, l. II, n. 33.)

« Vous devez savoir, dit saint Augustin aux Néophytes, ce que vous avez reçu, ce que vous recevez et ce que vous devez recevoir chaque jour. Ce pain que vous voyez sur l'autel, étant consacré par la parole de Dieu, est le corps de Jésus-Christ; ce calice, ou plutôt ce qui est dans ce calice, ayant été sanctifié par la parole de Dieu, est le sang de Jésus-Christ. » (*Serm. LXXXIII.*)

« Qu'elle soit vénérée, s'écrie-t-il ailleurs, la dignité des prêtres entre les mains desquels le Fils de Dieu daigne s'incarner comme dans le sein de Marie ! » (*In Ps. XXVII.*)

SAINT GAUDENCE. — « Celui qui est le Créateur et le Seigneur de toute la nature, qui produit le pain de la terre, change aussi le pain en son propre corps (car il en a la puissance et il en a fait la promesse); celui qui autrefois changea l'eau en vin, change maintenant le vin en son sang. » (*Serm. II ad Neoph.*)

(1) Sur ce sujet, voir une dissertation du P. Bovius, insérée dans le tome X du *Trésor théologique* de Zaccaria

SAINT JÉRÔME. — « Nous le savons, le pain que le Seigneur rompit et donna à ses disciples est le corps du Sauveur. Moïse ne donna point le pain véritable; ce pain nous a été donné par Jésus-Christ qui est tout à la fois le convive et le festin; il mange et se donne lui-même à manger. » (*Epist. ad Hedibiam.*) — « A Dieu ne plaise que je dise quelque chose de désavantageux de ceux qui, succédant au degré apostolique, forment le corps de Jésus-Christ par leur bouche sacrée. » (*Epist. ad Heliod.*)

SAINT PAULIN DE NOLE. — « La chair de Jésus-Christ dont je suis nourri est cette chair qui a été attachée à la croix, et le sang que je bois, pour boire la vie et pour purifier mon cœur, est le sang qui a été répandu sur la croix. » (*Epist. XXXII.*)

THÉODORET, mettant en scène un eutychien nommé Éraniste et un orthodoxe, leur fait tenir ce langage: « *Éraniste*: Et après la consécration, comment appelle-t-on ces choses? — *L'orthodoxe*: Le corps et le sang de Jésus-Christ. — *Éraniste*: Et tu crois recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ? — *L'orthodoxe*: Je le crois ainsi. » L'eutychien admet la transsubstantiation, mais il en tire une comparaison pour prouver qu'après l'Ascension, le corps de Jésus-Christ a été absorbé dans sa divinité, comme le pain et le vin disparaissent dans l'Eucharistie pour faire place au corps du Seigneur.

SAINT ARSÈNE raconte (1) qu'un vieux solitaire de Scété, d'une vie irréprochable, mais grandement ignorant, disait que le pain que nous recevons dans la sainte communion n'est que la figure et non pas le véritable corps du Christ. Deux autres religieux allèrent le trouver pour l'éclairer. « Si je ne vois cela de mes propres yeux, leur dit le solitaire, je ne pourrai croire à ce que vous me dites. » Ils convinrent de rester en prière toute la semaine, afin que Dieu manifestât la vérité dans toute son évidence. Le dimanche, ils se rendirent à l'église, et, quand le prêtre étendit les mains pour rompre le pain, ils virent un ange descendre du ciel, un couteau à la main, découper en morceaux un jeune enfant qui apparaissait sur l'autel et recevoir son sang dans le calice. Quand le vieillard se rendit à l'autel pour communier, il reçut seul, au lieu de pain, de la chair toute sanglante. Il s'écria alors:

(1) Cotellier, *Monum.*, t. I, p. 421.

« Seigneur, je crois que le pain qui est sur l'autel est votre corps et que ce vin est votre sang. » A peine eut-il achevé ces paroles que le morceau de chair qui était dans sa main se changea en pain tel qu'il est dans nos mystères, et il le mit dans sa bouche en rendant grâces à Dieu. Quand bien même on contesterait la véracité de ce récit, il n'en prouverait pas moins la croyance en la transsubstantiation à l'époque où vivait saint Arsène, c'est-à-dire au ^v^e siècle.

SAINT JEAN, évêque de Jérusalem. — « Voilà, dans le calice, le sang même qui a été tiré du divin côté de Jésus-Christ, afin de vous purifier, et vous n'entrez point dans une salutaire confusion de vous-mêmes ! Pensez-vous voir encore du pain ? Pensez-vous voir encore du vin ? Vous imaginez-vous que ces choses se corrompent, comme font les autres aliments ? A Dieu ne plaise que vous vous en fassiez une si profane et si grossière idée ! car de même que lorsqu'on approche de la cire du feu, elle s'enflamme et lui devient semblable, ne conservant plus rien de sa substance, ainsi vous devez croire que la substance du pain et du vin est consumée par la substance du corps de Jésus-Christ (1). »

SAINT ISIDORE DE PÉLUSE, écrivant contre Macédonius, s'exprime ainsi : « Puisque dans l'invocation du saint baptême, l'Esprit-Saint est invoqué, avec le Père et le Fils, comme délivrant des péchés ; puisque sur la table mystique, c'est lui qui, d'un pain commun, fait le propre corps de Jésus incarné ; d'où vient, ô insensé,..... que tu enseignes que l'Esprit-Saint a été fait ou créé et qu'il n'est point d'une nature maîtresse, opérant par soi-même, et consubstantielle à l'essence royale et divine du Père et du Fils ! » (*Epist. CIX contr. Maced.*)

SAINT SALVIEN. — « Les Hébreux mangèrent la manne et nous mangeons Jésus-Christ ; ils se nourrissent de la chair des oiseaux et nous sommes nourris du corps d'un Dieu ; ils recevaient la rosée céleste et nous recevons le Dieu du ciel. » (*Lib. II ad Eccles. cathol.*)

SAINT LÉON. — « Bien que Jésus-Christ soit assis dans le Ciel à la droite de son Père, il accomplit néanmoins ici-bas le ministère de notre réconciliation dans cette même chair qu'il a prise dans le sein d'une Vierge. » (*Epist. XL ad Anatol., c. II.*)

(1) *Serm. de Euchar. (inter Opera J. Chrysost.)*.

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE. — « Le Père céleste a dit : Je suis le pain de vie qui est descendu du ciel. Ce pain a tiré du sein de la Vierge le grain dont il a été formé ; il a pour ainsi dire reçu le mélange du levain dans l'Incarnation ; il a été comme pétri dans la Passion, cuit dans le sépulcre, serré dans l'Église, servi sur les autels, et il est tous les jours distribué aux fidèles comme une céleste nourriture. » (*Serm. LXVII.*)

SAINT CYRILLE, patriarche d'Alexandrie, et les Pères du concile tenu dans cette ville en 430 s'expriment ainsi dans la lettre synodale qu'ils écrivirent à Nestorius : « Nous célébrons un sacrifice non sanglant dans l'Église ; nous nous approchons des bénédictions mystiques et nous sommes sanctifiés, en participant au corps sacré et au précieux sang de Jésus-Christ, Rédempteur de tous ; car nous ne recevons pas sa chair comme une chair commune, ni comme celle d'un homme sanctifié ou associé au Verbe par sa dignité, mais comme la chair propre du Verbe qui s'est fait homme pour notre salut (1). »

ANONYME. — On lit dans l'*Exposition des cérémonies de la Messe*, petit traité appartenant au ^v^e ou au ^{vi}^e siècle et traduit de l'ancien Gaélique : « Un autre gage qui a été laissé à l'Église pour la soutenir, c'est le corps du Christ et son sang qui sont offerts sur les autels des Chrétiens, le corps qui est né de Marie, la Vierge immaculée, et qui a été crucifié pour les Juifs incrédules,.... qui est ressuscité des morts le troisième jour et qui est assis au Ciel à la droite de Dieu le Père, plein de gloire et de dignité (2). »

ANASTASE D'ANTIOGHE. — « A Dieu ne plaise que nous disions que la sainte communion n'est que la figure de Jésus-Christ ou un pain ordinaire, car c'est son vrai corps et son vrai sang. » (*Adversus Gaianitas.*)

SAINT JACQUES DE BATNA. — « Vous voyez, sous le pain et le vin placés sur l'autel, celui-là même qui enflamme les astres dans les régions supérieures. Le Seigneur rompit le pain et distribua son corps et son sang à onze de ses disciples, afin qu'ils en mangeassent saintement (3). »

(1) Labbe, *Concil.*, t. III, p. 404.

(2) Le R. P. Kinane, *La colombe du tabernacle*, trad. de l'anglais par M. L. Geofroy, p. 119.

(3) *Serm. de Euchar., ap. Assémani, Bibl. orient.*, t. I, p. 326.

SAINT AVIT. — « Les autres laissent leurs biens à leurs héritiers, mais Jésus-Christ s'est laissé soi-même, c'est-à-dire qu'il nous a légué la chair et le sang de son propre corps. » (*Serm. de nat. calicis.*)

SAINT CÉSAIRE D'ARLES. — « Quand le pain et le vin qui doivent être bénits avec les paroles célestes sont posés sur les saints autels, il n'y a pas de doute qu'avant d'être consacrés par l'invocation du nom de Dieu, la substance du pain et du vin y soit encore. Mais après qu'ont été prononcées les paroles de Jésus-Christ, c'est le corps et le sang de Jésus-Christ. Comment pourrait-on s'étonner qu'il puisse changer par sa parole ce qu'il a bien pu créer par cette même parole? Ne semble-t-il pas que ce soit un moindre miracle de changer en mieux ce qui était déjà, que de tirer du néant ce qui n'existait pas encore? » (*Homil. VI in Pascha.*)

CASSIODORE. — « L'esprit de l'homme ne doit rien se figurer de sanglant ni de corruptible dans la chair et dans le sang de Jésus-Christ; il faut les regarder comme la substance vivifiante et salutaire qui a été faite la propre substance du Verbe même, par laquelle sont accordés la rémission des péchés et les dons de la vie éternelle. » (*In psalm. CXXIX.*)

SAINT FULGENCE. — « Le corps même et le sang de Jésus-Christ sont offerts dans le sacrement du pain et du vin. » (*Lib. II ad Monim. c. XI.*)

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie, s'exprime ainsi dans un de ses fragments sur l'institution de l'Eucharistie : « Que personne ne mette en doute qu'après le sacrifice mystique et la sainte résurrection, l'Incorruptible, l'Immortel, le Saint ne vivifie le corps et le sang du Seigneur, enfermés dans les types par l'œuvre du sacrifice; que personne, dis-je, ne mette en doute qu'il n'imprime sa vertu à ces types et ne soit en réalité tout entier dans chacun de ces types. Car, dans le corps même du Seigneur, habite corporellement, c'est-à-dire substantiellement, la plénitude de la divinité du Verbe de Dieu (1). »

SAINT GERMAIN DE PARIS s'exprime ainsi dans son Explication de la liturgie : « Le pain est transformé en corps de Jésus-Christ et le vin

(1) *Maï, Classici auctores, nov. collect., t. X, p. 488.*

en son sang, selon qu'il le dit lui-même : Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage (1). »

PHILOXÈNE ou XÉNAÏAS, évêque d'Hiéropolis, un des ardents sectateurs des Monophysites, tient un langage orthodoxe sur l'Eucharistie : « Nous proclamons, dit-il (2), que nous confessons le corps vivant d'un Dieu vivant et non point le pur et simple corps d'un homme mortel; que nous recevons dans notre bouche le sang vivant d'un Dieu vivant et non point le simple sang d'un homme corruptible et semblable à nous, comme le pensent les hérétiques. Car Jésus-Christ n'appela point son corps un pain sanctifié; il n'appela point non plus son sang sacré un vin béni, mais il dit que c'était son corps et son sang. »

ARTICLE IV

VII^e et VIII^e siècle

SAINT GRÉGOIRE LE GRAND : — « Qui peut croire que les cieus ne s'ouvrent pas à la voix du prêtre, et qu'à l'heure de cette immolation, les anges n'entourent pas ce mystère du Christ, que la terre ne s'unit pas au ciel, que ce qui est visible ne fait plus qu'une seule et même chose avec ce qui est invisible? » (*Lib. Dialog., c. LVIII.*)

SAINT ILDEFONSE. — « Ce que vous voyez de vos yeux, c'est du pain et un calice; mais votre foi vous apprend que ce pain est le corps du Christ et que ce calice est son sang. » (*De cognit. bapt., c. CXXXVII.*)

SOPHRONIUS, patriarche de Jérusalem, dans une *Exposition de la Liturgie*, dont le manuscrit a été découvert et publié par le cardinal Maï, semble réfuter par avance les interprétations modernes des Protestants : « Que personne, dit-il, ne s'imagine que la sainte offrande

(1) *Ap. D. Martène, Thes. anecd., t. V, p. 91.*

(2) *Ap. Assémani, Bibl. orient., t. II, p. 39.*

soit la représentation ou le type du corps et du sang du Christ; mais croyons que le pain et le vin qui sont offerts sont changés au corps et au sang du Christ. »

SAINT ISIDORE DE SÉVILLE. — « Le pain que nous rompons est le corps de Jésus-Christ, et le vin que nous buvons est son sang. » (*De Offic.*, l. I, c. XVIII.)

SAINT ÉLOI. — « Soyez-en profondément convaincus, disait-il, dans un de ses sermons (*Hom. XV*, n. 4), de même que la chair prise par Jésus-Christ dans le sein de la Vierge est son véritable corps qui a été mis à mort pour notre salut, ainsi le pain qu'il a donné à ses disciples et que les prêtres consacrent tous les jours, est également son véritable corps. Cette chair qu'il a prise dans son incarnation et ce pain sont le même corps; en sorte que ce pain étant rompu et mangé par les fidèles, il est vrai de dire que Jésus-Christ est immolé et mangé, et que néanmoins il demeure toujours indivisible et tout entier. »

CANONS SYRIENS. — A partir du VII^e siècle, les canons syriens contiennent les prescriptions les plus minutieuses relativement aux accidents qui pourraient faire renverser le calice et tomber à terre les moindres parcelles du pain consacré. En même temps ils prononcent des peines très sévères contre les auteurs de ces maladresses (1). Cela suffirait seul à démontrer que les Syriens ne voyaient pas dans l'Eucharistie une simple figure.

ANASTASE LE SINAÏTE, dans un traité contre les hérétiques nommés *Gaïanites*, dit que « ce que nous recevons dans l'Eucharistie n'est point l'antitype, mais le corps de Jésus-Christ. » Aubertin et quelques autres anciens Protestants ont prétendu que ce religieux a changé la doctrine de l'union hypostatique de la divinité avec le pain, que cette prétendue innovation fut embrassée par Germain, patriarche de Constantinople en 720, par les évêques du deuxième concile de Nicée en 787, et qu'elle s'introduisit en Occident par les décisions du concile de Francfort en 794. Nous ne supposons pas qu'aucun Protestant sérieux de nos jours tente de défendre cette genèse romanesque. Tous les textes que nous avons accumulés prouvent bien qu'Anastase le Sinaïte n'a

(1) Jacques d'Edesse, *Resol.* 9 et 16; Bar Hébraeus, *Nomocanon*, c. IV, sect. 6; Renaudot, *Lit. orient.*, t. I, p. 269.

pas inventé le dogme que croyaient tous les siècles précédents. Le seul sujet de discussion raisonnable pourrait porter sur la complète orthodoxie de cet écrivain. D'après Basnage et Noël Alexandre, il aurait prétendu que le corps du Christ, dans l'Eucharistie, est sujet à la corruption. Comme son ouvrage, intitulé *Odegos*, professe très explicitement la croyance catholique de la transsubstantiation, nous ne pensons pas qu'on puisse inférer de divers passages obscurs qu'il ait attribué au corps même de Jésus-Christ la corruption qui ne peut atteindre que les espèces.

GERMAIN, patriarche de Constantinople, que les Calvinistes ont invoqué comme un de leurs ancêtres, félicite les Indiens de « croire que le corps du Christ dans l'Eucharistie est le même qui a été crucifié et enseveli. » Si quelques passages de ses écrits peuvent donner lieu à des interprétations diverses, il est bon de se rappeler que, d'après l'inspection des manuscrits, il est avéré que son texte primitif a été altéré par des additions très postérieures (1).

SAINT THÉODORE STUBITE réfute les Iconoclastes qui prétendaient qu'on ne peut représenter Jésus-Christ qu'en faisant mémoire de lui dans la liturgie : « Comment appelez-vous ce qui se fait par le prêtre et par les invocations sacrées dans la célébration des mystères ? L'appelez-vous image ou réalité ? Si vous l'appelez *image*, vous dites une absurdité... Si vous l'appelez *réalité*, comme elle l'est, en effet, puisque les fidèles, en recevant le corps et le sang de Jésus-Christ, confessent, par l'autorité de la parole divine, que c'est son corps et son sang, pourquoi alors vêtissez-vous en métamorphosant en figures les mystères de la Vérité (2) ? »

LE V. BÈDE. — « Jésus-Christ nous lave chaque jour de nos péchés dans son sang, lorsque le prêtre renouvelle à l'autel la mémoire de sa bienheureuse Passion, alors que la substance du pain et du vin est changée au sacrement de sa chair et de son sang par la sanctification ineffable du Saint-Esprit; et qu'ainsi son corps n'est plus percé ni son sang répandu par les mains des infidèles pour leur perte, mais que l'un et l'autre sont reçus dans la bouche des fidèles pour leur salut. » (*Homil. in Epiph.*)

(1) Simonius, *Ad Gabriel. Philadelph.*, p. 240 et 287.

(2) *Antirrhet.*, ap. Sirmont, t. V, p. 77.

ALCUN. — « Aucun fidèle ne doit douter de la vérité d'un si grand mystère qui a été confirmé par tant de témoignages authentiques et quelquefois si clairement manifesté par des révélations divines. Pour moi qui suis le moindre des fidèles, je n'en ai pas, grâce à Dieu, le moindre doute; je crois de tout mon cœur et confesse hautement de bouche que ce même sacrement d'une vertu divine et vivifiante est la véritable chair de Jésus-Christ qui nous rassasie et son véritable sang qui nous désaltère. » (*Confess. fid.*, part. IV.)

ÉLIE, évêque de Crète. — « Par le mot de *sacrifice extérieur*, saint Grégoire de Nazianze entend celui dans lequel on offre à Dieu le pain et le vin qui, lui étant présentés sur la table sacrée, sont véritablement changés au corps et au sang de Jésus-Christ par une force et une vertu merveilleuse du Dieu tout-puissant. » (*Comment. in orat. I Greg. Naz.*)

SAINT JEAN DAMASCÈNE. — « Le pain et le vin ne sont pas la figure du corps et du sang de Jésus-Christ, à Dieu ne plaise! mais c'est le corps même de Jésus-Christ uni à sa divinité... Si quelques-uns, comme saint Basile, ont appelé le pain et le vin des antitypes ou des images du corps et du sang du Seigneur, ces paroles s'appliquent aux oblations non encore consacrées et non pas à celles qui sont consacrées. » (*De fide*, l. IV, c. XIII.)

SECOND CONCILE DE NICÉE. — Les Pères de ce concile tenu en 787 ont approuvé un écrit du diacre Épiphanè où nous lisons le passage suivant : « Ni le Seigneur, ni les Apôtres, ni les Pères n'ont appelé *image* le sacrifice non sanglant qui est offert par le prêtre; mais ils l'ont appelé le corps même et le sang même. Les dons eucharistiques sont nommés *antitypes*, avant qu'ils soient consacrés; mais après la consécration, ils s'appellent et on les croit proprement le corps et le sang de Jésus-Christ (1). »

(1) Labbe, *Conc.*, t. VII, col. 837.

ARTICLE V

IX^e siècle

ÉLIE, évêque nestorien de Jérusalem, dit en parlant des Jacobites, des Melchites et des Nestoriens : « Ils s'accordent dans la religieuse observance des dimanches et des fêtes, ainsi que dans l'oblation de l'Eucharistie qu'ils confessent être le corps et le sang de Jésus-Christ. » (*De concord. fidei.*)

NICÉPHORE. — Les Iconoclastes, qui admettaient la présence réelle, rejetaient les images de Jésus-Christ et ne faisaient d'exception que pour l'Eucharistie où ils reconnaissaient son image. Le patriarche de Constantinople fait ainsi ressortir leur inconscience : « Qui ne s'étonnera de la sottise et de la contradiction de Constantin l'iconoclaste ? Il avouait tout à l'heure qu'on reçoit réellement et véritablement le corps de Jésus-Christ, et maintenant il appelle ce que nous recevons une *image*. Y a-t-il une plus grande stupidité, une impertinence plus absurde que de dire d'une même chose qu'elle est réellement le corps de Jésus-Christ et qu'elle en est l'image ? Quant à nous, nous n'appelons point ces dons l'image ou la figure de ce corps, quoiqu'ils soient faits sous des symboles ou des signes; nous les nommons le corps même de Jésus-Christ. » (*Antir. contra Euseb.*, c. XLV.)

SAINT PASCHASE RABBERT. — « Si quelqu'un a peine à croire ce grand mystère, qu'il se rappelle tous les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament; ils ont été faits pour affermir notre foi et nous apprendre que rien n'est impossible à Dieu. Si quelqu'un avait vu Jésus-Christ attaché à la croix, l'aurait-il pu reconnaître pour son Dieu, sous la forme d'un esclave, à moins que la foi ne le lui eût enseigné. Il en est de même de l'Eucharistie. Ce n'est que par les yeux de la foi que nous voyons la chair de Jésus-Christ cachée sous les espèces du pain; c'est donc sa vraie chair, et celui qui la mange dignement a la vie éternelle en lui. Le goût et l'apparence du pain et du vin ne demeurent après la consécration que pour exercer notre foi et la rendre méritoire. »

Ces paroles sont extraites d'un *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ* que Paschase Radbert, moine de Corbie, composa en 831 pour l'instruction des jeunes Saxons élevés à l'abbaye de Corwey. Cette première rédaction, retouchée par l'auteur, fut envoyée quinze ans plus tard au roi Charles le Chauve en guise de cadeau pascal. L'auteur soutient que le corps eucharistique de Jésus-Christ est identiquement le même que celui qui est né de la Vierge Marie, qui a été crucifié et qui est ressuscité. Ses explications sur le mode de la présence réelle et plusieurs de ses expressions provoquèrent une ardente polémique, non point sur le fond du sujet, mais sur la manière d'exprimer la croyance catholique. C'est à l'occasion de ces disputes scolastiques que certains Protestants ont déclaré que Paschase Radbert avait inventé le dogme de la présence réelle ou, pour parler le langage de M. Michelet, « la merveilleuse poésie d'un Dieu enfermé dans un pain ». Il suffit de parcourir les monuments de cette controverse pour voir que tous étaient d'accord sur ce point fondamental, que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est substantiellement le même que Marie conçue par l'opération de l'Esprit-Saint. La discussion roulait uniquement sur certaines expressions qu'on accusait de nouveauté, bien qu'elles aient été puisées dans les écrits de saint Ambroise. Si Paschase s'était écarté de la croyance des siècles antérieurs, ses adversaires, comme Ratramne et Raban Maur, qui blâmaient très vertement son prétendu néologisme, n'auraient pas manqué de signaler des erreurs fondamentales bien autrement importantes, et de déconsidérer ainsi dans l'opinion publique celui qu'ils poursuivaient de leur critique acharnée. D'ailleurs, comment un simple moine, de médiocre génie, aurait-il pu fasciner l'intelligence de tout un siècle et faire prévaloir une opinion nouvelle, depuis Corbie jusque dans le Malabar et l'Éthiopie, parmi les Catholiques comme chez les hérétiques et les schismatiques ? Comment aurait-il osé proposer au genre humain une conception individuelle qui déconcerte les sens et la raison purement philosophique ? Comment les Grecs, déjà animés par tant de préjugés contre l'Église latine, auraient-ils courbé la tête sous une nouvelle doctrine de l'Église romaine ? Comment les Orientaux, si profondément attachés même aux rites extérieurs de la discipline, auraient-ils accepté une innovation si radicale dans l'ordre dogmatique ? Comment se fait-il que l'unanimité la plus complète existe sur cette croyance entre les Moscovites, les Arméniens, les Jacobites, les Coptes, les Éthiopiens, les Syriens, les Maronites et d'autres sectes de l'Orient

dont quelques-unes, comme les Nestoriens et les Eutychiens, sont séparées de l'Église romaine depuis le v^e siècle ? Il faudrait enfin, pour traiter Paschase d'inventeur du dogme de la présence réelle, considérer comme nuls et nonavenus les textes si nombreux et si formels que nous avons empruntés aux huit premiers siècles en faveur d'une croyance que Paschase Radbert proclame universelle : *Quod totus orbis credit et confitetur*.

RABAN MAUR. — « Qui se persuaderait jamais que le pain eût pu être changé en chair et le vin en sang, si le Sauveur lui-même ne nous en eût assurés, lui qui a créé le pain et le vin et qui a tout fait de rien ? »

Raban Maur, en réfutant Paschase Radbert, n'a certes pas voulu combattre le dogme de la transsubstantiation, puisqu'il le professe dans les termes les plus clairs et les plus précis. Dans cette discussion plus grammaticale que théologique, Raban ne paraît pas avoir toujours bien compris Paschase Radbert ; il dépense beaucoup de subtilité pour démontrer que le corps qui est né de la Vierge Marie n'est pas le même qu'on reçoit à l'autel, en ce sens que si le corps eucharistique de Jésus-Christ, quant à la nature, à l'essence, à la réalité, *naturaliter*, est le même que celui qui a été formé dans le sein de la Vierge, il est cependant différent quant à la forme, quant à la sensibilité, quant aux espèces, *specialiter*.

RATRAMNE. — « Le pain qui est offert, étant pris des fruits de la terre, est changé au corps de Jésus-Christ, comme le vin, quoique sorti de la vigne, est fait le sang de Jésus-Christ, par la sanctification du mystère, non pas visiblement, mais par l'opération du Saint-Esprit. » (*De corp. et sang. Christi*, n. 10.)

Ratramne, adversaire de Paschase Radbert, professait comme lui le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation, mais son style manque parfois de clarté et de précision. Le fond de sa thèse est que le corps eucharistique est bien le même *substantiellement* que le corps né de la Vierge Marie, mais qu'il n'est pas le même *accidentellement*, c'est-à-dire quant à la forme, à la manière d'être et aux attributs dont il est doué.

L'ouvrage de Ratramne a eu une singulière destinée. Les Protestants d'Allemagne, le croyant favorable à leurs doctrines, l'ont fait imprimer pour la première fois à Cologne en 1532 ; on le traduisit

plusieurs fois en le défigurant. Il était tellement admis que sa doctrine était hétérodoxe, que les censeurs de livres établis par le concile de Trente l'ont mis à l'index. Des érudits catholiques (1) s'imaginèrent que le traité publié sous son nom était l'œuvre hérétique de Scot Érigène. Les docteurs de Louvain furent les premiers à revendiquer cet écrit pour l'orthodoxie catholique, et Mabillon démontra que c'était bien l'œuvre de Ratramne, moine de Corbie, et qu'elle ne contenait rien de contraire à la transsubstantiation (2).

FLORUS. — « L'Eucharistie est consacrée par les paroles mêmes de Jésus-Christ; c'est lui qui opère par la majesté de sa divine puissance; c'est lui qui, par la vertu du Saint-Esprit et par la bénédiction céleste, reproduit son saint corps et son sang. » (*Expos. Missæ*, n. 60.)

AMALAIRE. — « C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a donné le calice dans lequel nous buvons son sang, lorsqu'après avoir consommé le premier calice dans la Cène, il fit succéder la vérité à la figure. » (*Epist. ad Rantg.*) Tout en professant le dogme de la transsubstantiation, Amalair produisit des explications très subtiles sur les diverses manières d'être du corps de Jésus-Christ. Ses interprétations scolastiques, sur la dénonciation de Florus, furent déclarées dangereuses par le concile de Quierzy.

HAIMON. — « Nous croyons et nous confessons que cette substance du pain et du vin, c'est-à-dire la nature du pain et du vin, est changée substantiellement, par l'opération de la divine puissance, en une autre substance, c'est-à-dire en la chair et au sang de Jésus-Christ. » (*De corp. et sang. Christi.*)

REMI D'AUXERRE. — « Si c'est en vérité le corps de Jésus-Christ, pourquoi l'appelle-t-on un mystère? C'est parce qu'après la consécration, c'est autre chose que ce qui paraît à la vue. En effet, ce qui semble être du pain et du vin est en réalité le corps et le sang de Jésus-Christ. C'est pourquoi Dieu qui est tout-puissant, ayant égard à notre infirmité, à nous qui ne sommes pas accoutumés à manger de la chair et à boire du sang, ces deux oblations demeurent dans leur

(1) De Marca, Pagi, Hardouin, Longueval, etc.

(2) *Act. SS. Bened.*, sec. 2, p. 47.

première forme et n'en sont pas moins le corps et le sang du Christ. » (*De celebrat. Missæ.*)

HINCMAR. — « C'est la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ que nous mangeons et que nous buvons au sacrement de l'autel, comme nous le savons par ses propres paroles; et comme nous recevons véritablement la chair et le sang de son corps, nous sommes par cela même unis à lui. » (*Laudes S. Remigii.*)

WALAFRID STRABON. — « Le Fils de Dieu disant lui-même : *Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage*, il faut entendre que ces mêmes mystères de notre rédemption sont véritablement le corps et le sang du Seigneur, en sorte que nous croyons aussi que ce sont des gages de cette unité parfaite que nous possédons maintenant en espérance et que nous posséderons un jour en réalité. » (*De Reb. Eccles.*, c. xvii.)

Il serait superflu de continuer ces citations pour les siècles suivants, puisque personne aujourd'hui ne conteste que la croyance en la doctrine de la présence réelle et de la transsubstantiation était générale dans l'Église latine au x^e siècle et aux siècles suivants (1).

ARTICLE VI

Témoignages spéciaux des liturgies occidentales

Les apôtres donnèrent aux Églises qu'ils fondèrent dans leurs courses évangéliques la liturgie qu'ils avaient rédigée en commun à Jérusalem. Elle se transmit longtemps de vive voix; mais quand la

(1) Bornons-nous à citer, pour le x^e siècle : S. Albert le Grand, *Serm. XI de corp. Domini*; S. Odon de Cluny, *Coll.* c. xxxi; Rathier, év. de Vérone, *Epist. ad Patric.*; Gerbert, *Tract. de corp. et sang. Christi*; Gezon, *Lib. de corp. et sang. Christi*; pour le xi^e siècle : Etienne, év. d'Autun, *De sacram. altaris*; S. Fulbert, év. de Chartres, *Epist. de tribus que sunt necessaria*; Guimond, év. d'Arles, *De veritate corp. et sang. Christi*; Gérard, év. de Cambrai, *Synod. Atrebat.*, ap. Spicil., t. XIII, p. 13; Lanfranc, arch. de Cantorbéry, *In Bereng.*, c. xv; Pierre Damien, *Serm. de Nativit. Virg.*; Osborne, *Vita S. Dunstani*, n. 42; Hugues, év. de Langres, *De corp. et sang. Christi*; Raoul Glaber, *Hist.*, l. V; Adelman, év. de Bresse, *Epist. ad Bereng.*, et les nombreux écrivains qui ont également combattu l'hérésie de Bérenger.

paix fut accordée à l'Église, les évêques rédigèrent par écrit l'ordre de la Messe, et tout en en respectant les parties essentielles, léguées par la tradition, ils ajoutèrent des prières et des cérémonies qui devaient relever l'éclat du culte. Les variations accessoires dans les expressions, dans l'ordre des prières, dans la disposition des rites, montrent bien que nous n'avons pas une œuvre écrite littéralement par les apôtres; mais leur uniformité sur les points essentiels et spécialement dans l'invocation pour demander le changement de substance, nous prouve que ces antiques monuments ont une source commune et qu'ils parviennent tous d'une même institution apostolique et divine. Or, les expressions de toutes les liturgies de l'Orient et de l'Occident démontrent que les Églises chrétiennes croient et ont toujours cru que le pain et le vin, offerts sur l'autel, sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ. A Rome, à Carthage, à Jérusalem, à Alexandrie, à Éphèse, à Antioche, à Athènes, dans l'Espagne, à Milan, dans les Gaules, partout, nous voyons aux IV^e et V^e siècles les mêmes invocations, quant au sens, pour obtenir le changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ; nous entendons les mêmes professions de foi liturgiques sur la présence réelle: d'où nous devons conclure qu'elles dérivent toutes de l'enseignement des apôtres. Nous ne reproduirons pas ici toutes ces invocations, analogues dans le fond, parce que nous devons en parler dans le Livre de la Forme de l'Eucharistie. Il nous suffira d'affirmer que la présence réelle est proclamée, en Occident, par les Sacramentaires de saint Gélase et de saint Grégoire, par les liturgies ambrosienne, mozarabique, gallicane, etc., aussi bien que par les liturgies orientales qui portent les noms de saint Jacques, de saint Chrysostome, de saint Basile, des Présanctifiés, et par les liturgies des Coptes, des Syriens, des Arméniens, etc. Aussi le protestant Grotius, vaincu par ces frappantes analogies, ne craignait-il pas de dire: « L'accord des liturgies de tous les temps et de tous les lieux dans ces prières à Dieu le Père pour qu'il consacre par son Saint-Esprit les dons offerts et qu'il en fasse le corps et le sang de Jésus-Christ, ne me permet plus de douter de son origine apostolique (1). »

Parmi les monuments de l'Occident, nous ne citerons que quelques prières, autres que celles de l'invocation au Saint-Esprit, dont nous devons nous occuper plus tard.

(1) *Votum pro pace.*

Saint Sixte, dans la liturgie qui lui est attribuée, prescrit au prêtre, alors qu'il tient la sainte hostie entre ses mains, de dire la prière suivante: « Je vous porte, ô mon Dieu! La paume de ma main suffit pour vous renfermer, vous, Seigneur des siècles, que l'univers ne saurait contenir; dans un instant vous reposerez sur mes lèvres. Mon Dieu, accordez-moi de vous recevoir saintement. »

Dans le Missel de Bobbio, laissé par saint Colomban, au VI^e siècle, à ses disciples d'Italie; il est dit en parlant de Notre-Seigneur: « En participant à son corps, nous sommes fortifiés; en buvant son sang, nous sommes purifiés (1). »

L'Antiphonaire du monastère de Bangor publié par Muratori et dont la date ne descend pas au-dessous du VII^e siècle, contient une hymne dont voici les deux premières strophes: « Venez, justes! Prenez le corps du Christ, le sang précieux de la Rédemption. Nous qu'a sauvés le Christ, par son corps et par son sang, nourris de Dieu, rendons-lui gloire! »

Dans le Missel gothique qui était en usage dans l'Église des Gaules avant Charlemagne, on lit, à la fin de l'oraison dominicale, ces belles paroles: « Délivrez-nous de tout mal, Seigneur, nous qui mangeons votre saint corps, lequel a été crucifié pour nous, et qui buvons votre sang, lequel a été versé pour nous. »

(1) Le R. P. Kinane, *op. cit.*, p. 119.